

## Services de bibliothèque et d'archives publiques

7.11

### Les Archives publiques du Canada

7.11.1

Les Archives publiques, créées en 1872, fonctionnent sous la direction de l'archiviste fédéral aux termes de la Loi sur les archives publiques. Leur rôle est double. En tant qu'institution de recherche, elles doivent acquérir tous les documents importants sur le plan national concernant le développement du Canada, et assurer les services de recherche ainsi que les installations pour mettre ces documents à la disposition du public. Par ailleurs, elles ont la responsabilité, en tant qu'organe de l'administration publique, de veiller à ce que la gestion des archives du gouvernement soit économique et efficace.

La Direction des archives compte huit divisions. La Division des manuscrits renferme des collections de manuscrits, y compris la correspondance personnelle d'hommes d'État et d'autres citoyens éminents, les actes et documents de sociétés culturelles et commerciales, ainsi que des reproductions de pièces intéressant le Canada et actuellement conservées en France, en Angleterre et dans d'autres pays. La Division des archives officielles possède une sélection d'archives provenant de tous les ministères, départements et organismes du gouvernement du Canada. La Division de l'éconographie s'occupe des tableaux, aquarelles, gravures, blasons et médailles. La Division de la photographie est chargée de la collection nationale de photographies historiques. Les Archives nationales du film ont une imposante collection de films et d'enregistrements sonores. La Division des cartes et plans a la garde de milliers de cartes et de plans relatifs à la découverte, à l'exploration et à la colonisation du Canada, ainsi que des cartes topographiques du pays. Elle possède également une vaste collection de cartes courantes sur la topographie de pays étrangers. La Bibliothèque renferme plus de 80,000 volumes sur l'histoire du Canada, y compris un grand nombre de brochures, revues et publications du gouvernement. La Division des archives ordinolingues possède certains documents officiels automatisés ainsi que des archives ordinolingues d'une valeur permanente provenant du secteur privé.

Les documents des Archives publiques du Canada ne peuvent être prêtés, mais il est possible de les consulter sur place; les chercheurs agréés y ont accès 24 heures par jour. On peut obtenir à prix modique des reproductions des documents disponibles, et on peut se procurer bon nombre de documents sur microfilms par l'entremise du service de prêts entre bibliothèques. Un programme de diffusion visant à rendre les archives plus accessibles comprend, entre autres le dépôt de microfilms aux archives provinciales, des expositions itinérantes, des jeux de diapositives et de microfiches et des publications de vulgarisation.

La Direction de la gestion des documents aide les ministères, départements et organismes à établir et à mettre en œuvre leurs programmes de gestion des documents. Elle fait des recommandations et donne des conseils touchant l'organisation et le retrait des documents. Dans les centres situés à Ottawa, Toronto, Montréal, Vancouver, Winnipeg et Halifax, elle fournit des services d'entreposage et de référence et se charge du retrait planifié et fonctionnel des dossiers clos. On constitue à l'heure actuelle d'autres dépôts régionaux dans les grandes villes du Canada.

La Direction de l'administration et des services techniques offre, outre un programme important de conservation et de restauration, un service technique et consultatif sur la production de microfilms à l'intention des ministères, départements et organismes de l'État. Elle exécute au prix coûtant, pour le compte des ministères et départements des travaux de microfilmage. Elle fournit également une gamme complète de services à la Bibliothèque nationale.

Il existe des succursales des Archives publiques à Londres et Paris. Les Archives publiques gèrent aussi la Maison Laurier, musée historique à Ottawa.

### La Bibliothèque nationale

7.11.2

La Bibliothèque nationale du Canada a été créée officiellement le 1<sup>er</sup> janvier 1953